L'Arrêt… un hydronyme défiguré.

Dossier de correction d'un hydronyme des Hautes-Pyrénées

L'HYDRONYME D'UN PETIT TERRITOIRE.

Dans les coteaux de Bigorre, entre Bagnères de Bigorre et Tournay, deux cours d'eau voisins portent le même hydronyme IGN : « Arrêt ». Ils sont différenciés par un complément cardinal gascon : darré (du couchant) et devant (du levant).

- **L'Arrêt darré** : ce premier cours d'eau prend sa source dans une combe (era Gotaulèra 600 m)) à la limite de Bagnères de Bigorre et d'Hauban et se jette dans l'Arros à Goudon (quartier Pédarret 225 m) après un cours de 25 km.

- **L'Arrêt devant (L'Arrêt** pour l'IGN**)** : ce deuxième cours d'eau prend sa source à Mérilheu (quartier Era Lana 580 m d'altitude) et se jette dans l'Arros à Tournay (quartier Pédarré 248 m).



Panneau indicatif « L'Arrêt » au gué de Hitte.

Un hameau porte aussi ce nom :

- **L'Arrêt** (hameau) : hameau avec église de Bernac-Dessus, en surplomb de l'Arrêt darré.

Dans le même secteur géographique, deux cours d'eau plus petits portent ce nom avec un suffixe diminutif [ou] :

- **L'Arrédou** : né au quartier « Cap Arriou » à Cieutat, ce cours d'eau coule parallèlement à l'Arrêt (devant) et se jette directement dans l'Arros à la limite d'Ozon et de Tournay.

- **L'Arrézous** (ruisseau de) :né au quartier du Bédat à Ordizan, il entre dans une combe du bois communal d'Antist, puis se jette dans l'Arrêt darré.

Le genre de l'hydronyme est masculin en gascon et en français.
Cet hydronyme se trouve dans la zone de l'article gascon ETH.

On peut penser que dans ce petit territoire, ce nom a été un hydronyme généraliste servant à désigner un cours d'eau, comme dans d'autres régions pyrénéennes il y eu les « gaves », « adours », « nestes », « ousse »…

PRONONCIATION.

L'Arrêt.

Ces deux cours d'eau coulent dans un secteur où la langue commune jusqu'à ces dernières années était le gascon. L'hydronyme doit donc être étudié à partir de la prononciation gasconne.
La prononciation gasconne est : [ét 'arré]. Dans une conversation en gascon, le locuteur met toujours l'accent tonique sur le [a] initial suivi d'un [r] légèrement vibré avec un [é] final faible. Il faut noter l'absence d'un son [t] final pour les locuteurs gascons du secteur. L'article est souvent omis : « Dans l'Arrêt » = « En Arre ».

Que pesqui en Arre (ké 'péchki én'arré] = je pêche dans l'Arrêt.

La prononciation française. Si les anciennes générations emploient encore la prononciation gasconne ['arré], même en français, les jeunes la perdent et ont adopté la prononciation française l'accentuation française (sur le Ê) et la prononciation du T final de l'orthographe IGN : [a'rét].

L'Arrédou / L'Arrézous.

En gascon, la prononciation de ces deux hydronymes varient selon les secteurs : [ét arré'dou] ou [ét arré'zou]. L'accentuation est toujours sur le suffixe diminutif -OU, comme le veut la phonétique gasconne.
Pourquoi l'alternance [z] / [d] ? Dans la région des coteaux, le gascon présente, dans certaines zones, la particularité d'une évolution de la prononciation du [z] intervocalique en [d] : ausèth/audèth, maison/maidon… Cette particularité du [d] remplaçant le [z] n'est jamais transcrite dans les terriers du XVIIIème siècle. On a donc dans le terrier du XVIIIème de Poumarous « …au bas de Larrezou… » et dans le terrier d'Antist « …parsan de larezou ». L'IGN a choisi de différencier l'hydronyme.

ECRITURES DE L'HYDRONYME AU COURS DES SIÈCLES.

L'Arrêt Darré :

1471 : Riu de Laranhet (charte de saint Sever).

1477 : Rivero Arrey (Archives de Tarbes).

1481 : Riu de Darré (archives de Sinzos).

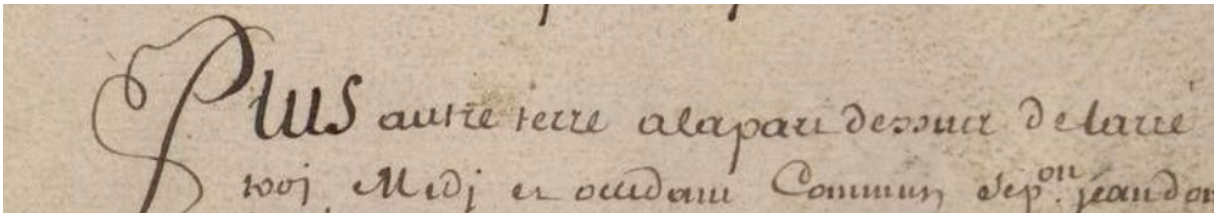
1531 : Fluvius de Laur (archives de Bagnères).

1570 : Larret fluvius (archives des H.P.).

1612 : Larré Darré (archives de Bordes).

1623 : Lo Mora autrement le bois de Larre (aveu de Barbazan).Tournay.

1694 : terre a la pars dessus de Larré ; la pars debat de Larré (terrier d'Orignac p. 4 / 8 / 12 / 54).



Terrier d'Orignac 1694.

1752 : au parsan de larret…. au ruisseau delarret (terrier d'Antist p 29 ; 30)..

1770 : au parsan de Lare (p.7) … de Larret (partout ailleurs) (terrier de Oueilloux).

1774 : conf. dorian alarre (terrier Vielle Adour p.74).

1780 : Larret derrière (carte de Cassini).

1809 : Arret (quartier matrice cadastrale).

1822 : rivière de l'Arret (cadastre de Goudon).

1822 : quartier de Pédarrét (cadastre de Goudon).

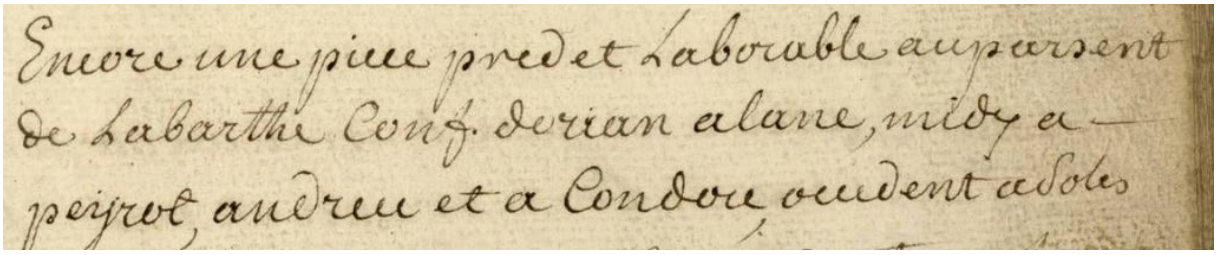
1860 : L'Arret darré (carte d'Etat-major).

1890 : l'Arré ; cap de l'Arré (quartiers) mais Arrét daouan et Arrét darré (cours d'eau). (enquête Sacaze Orignac).

1890 : ét Arrét (enquête Sacaze Oueillous).

1890 : arriou dét Arret (enquête Sacaze de Hitte).

1950/2026 : L'Arrêt darré (carte IGN)



Terrier de Vielle-Adour 1774

L'Arrêt (Devant) :

1612 : Larré Devant (archives de Bordes).

1678 : quartier de Larré (terrier de Poumarous).

1723 : …palanques de Larréd (terrier de Tournay).

1780 : Larret devant (carte de Cassini).

1860 : L'Arret (carte d'Etat-major).

1890 Edarrét (enquête Sacaze Poumarous).

1890 : Et Arrhet (enquête Sacaze de Cieutat).

1950/2026 : L'Arrêt (carte IGN)

L'Arrêt (hameau de Bernac-Dessus).

1369 : Le combat du Pas de Larre (chroniques de Froissart).

1780 : Larret (carte de Cassini).

1950 : Larret (carte IGN)

2026 : L'Arrêt (carte IGN).

L'Arrédou.

1542 : riou aperat lo Reyzou (aveu de Poumarous).

1659 : au bas de Larrezou, lou pas de Larrezou (terrier de Poumarous p. 5, 7, 54)

1812 : ruisseau darré (cadastre de Cieutat).

1890 : arriou darré (enquête Sacaze Cieutat).

1890 : ruisseau de l'Arrédou (enquête Sacaze Poumarous).

1950/2026 : L'Arredou (carte IGN)

L'Arrézous.

1752 : au parsan de larezou (terrier d'Antist p 6)..

1810 : ruisseau de La Resou (cadastre napoléonien 1810 d'Ordizan).

2026 : Ruisseau de l'Arrézous.

Résumé de écritures de l'Arrêt.

Moyen-âge : Laranhet / Arrey / Larre ;

XVI : Laur / Larret

XVII : Larré / Larre.

XVIII : Larre / Lare / Larret / L'Arret.

XIX : Arré, Arret / ét Arrét / Edarrét / Et Arrhet

XX : Larret, L'Arrêt

XIX : L'Arrêt.

Le T final.

De 1369 (pas de Larre) à 1623 (bois de Larre) et même 1770 (terrier de Oueilloux : parsan de Lare), les graphies sont majoritairement sans T final.
Le T final ne devient vraiment la règle qu'au XIXème siècle (sauf enquête Sacaze d'Orignac pour le quartier).
Pourtant, encore aujourd'hui, la prononciation de l'hydronyme en gascon n'a pas de T final.
On serait donc en présence d'une hypercorrection graphique qui peu à peu s'est installée dans la prononciation française.

La graphie du son R.

Le doublement du R est très majoritaire, Cette indication graphique marque que malgré l'accentuation sur le A, le R est bien marqué.

Agglutination de l'article.

L'agglutination de l'article est constante jusqu'à la carte d'Etat-major de 1860. Les enquêtes Sacaze notent aussi l'article gascon (ét) séparé de l'hydronyme.

Accentuation.

L'orthographe française ne marquant pas l'accent tonique, il est impossible de transcrire l'accentuation du A.
Les graphies anciennes « Larre », « Laur », « Lare » sont peut-être des graphies respectant l'accentuation du A.
La graphie très utilisée « Larré » ne renseigne pas sur la prononciation : le é peut indiquer le son fermé du E final sans appeler l'accent tonique. On peut penser aussi à une assimilation graphique mettant sur le même plan « Larré » et « Darré » ; on trouve en 1481 (archives de Sinzos) l'hydronyme « Riu de Darré ».
L'orthographe catastrophique du XXème siècle : « Arrêt », calquant l'orthographe du mot français « un arrêt », aboutit à une confusion et à une généralisation de la perte de l'accentuation gasconne.

Darré.

L'écriture avec [é] final est constante. Elle indique que l'écriture normalisée « darrèr » ne correspond pas toujours à la prononciation locale.

Ecritures de l'Arrézous.

Le terrier d'Antist et le cadastre napoléonien d'Ordizan ignorent le S final. Il apparaît récemment dans la carte IGN. Il est donc parasite. Le son [z] est constant.

Ecritures de l'Arrédou.

Le terrier de Poumarous ignore la transformation du [z] intervocalique en [d] de la prononciation populaire que l'on retrouve dans l'enquête Sacaze puis dans les cartes de l'IGN.

ETYMOLOGIE.

1. Albert Dauzat, Gaston Deslandes, Charles Rostaing. Dictionnaire étymologique des noms de rivières…1978. Ce dictionnaire ignore l'Arrêt. On trouve : « …*Arre. Ruisseau affluent de l'Hérault. Type obscur (forme redoublée de Ar- ?) Affluent l'Arrigas* ».
2. Jean Maillet. Dictionnaire étymologique des hydronymes…2022. On trouve également : *« …Arre (L'). …Le nom de l'Arre provient à l'évidence de l'hydronyme vieil-européen *a(a)r, « cours d'eau » riche d'une nombreuse progéniture : l'Aar (Suisse)… Un cours d'eau homonyme coule dans les Hautes-Pyrénées : l'Arre* (sic) *Devant ».*
3. Robert Aymard. Hydronymie pyrénéenne 2002. – *« …Hydronymes préromans mixtes : les *AR-. Les noms en *Ar- sont légions….Le radical déduit de nombreux référents. Il aurait été familier à un peuple occupant le couloir Rhin-Saône-Rhône, parvenu plus tard aux Pyrénées (Dauzat) »*.
4. Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié. Toponymie gasconne. 2026. *«… Deux sous-affluents* (sic) *de l'Arros, l'**Arrêt Devant** (arrec devant, « ruisseau orienté à l'est ») et l'**Arrêt Darré** (arrec darrèr, « ruisseau de l'ouest »). »*

On a donc deux hypothèses :

L'hypothèse 4 : **arrec**. Le gascon « arrec/arrèc [a'rrék] » désigne le sillon, le thalweg, le ruisseau. On a en languedocien et catalan « rec » avec la même signification. Le basque a « erreka ». Joan Coromines donne à cet hydronyme une base commune ibero-basque *rek(u).
Trois problèmes cependant :

- L' « arrec » gascon est le « rec » languedocien et catalan avec le A prosthétique de la phonétique gasconne. Tous les hydronymes de cette origine sont accentués sur la racine *rek ['rek], [a'rrek] contrairement à notre ['arré] qui est accentué sur le [a]..
- Le diminutif d' « arrec » existe et est très courant en val d'Arros : c'est « l'arregon [arré'gou] » qui signifie « le sillon cultivé » (*un arregon de cebas*). Or notre hydronyme forme son diminutif avec [zou] : eth Arresou. La racine semble donc différente.
- Le choix d'écrire en gascon « Arrec darrèr » et « Arrec devant » comme proposé (hypothèse 4) amènerait à deux nouvelles erreurs de prononciation : un [k] final prononcé qui n'existe pas dans la prononciation locale et une accentuation fausse sur le [rrék].

L'hypothèse 1, 2 & 3 : **la racine *ar « cours d'eau »**. Cette très ancienne racine hydronymique connue dans le couloir Rhin-Saône-Rhône est également une racine aquitano-pyrénéenne présente dans les deux versants du massif (Ara, Aran, Aragon, Arize, Arac, Arget,)…
Problème :

- L'écriture très constante de notre hydronyme avec un R double alors que les hydronymes venant de cette racine ont majoritairement un R simple. Cette indication graphique peut signifier que malgré l'accentuation sur le A, le R est bien marqué. Mais ne s'agit-il pas plutôt d'une assimilation graphique mettant sur le même plan « Larré » et « Darré » ; on trouve en 1481 (archives de Sinzos) l'hydronyme « Riu de Darré ».
 Concernant le toponyme ariégeois Arrien-en-Bethmale, Patrici Poujade (Dict. top. de l'Ariège 2021) écrit :… *Pour ce qui est du radical ARR-, P. Bec verrait dans Arrien la racine aquitano-pyrénéenne ar- qui a donné beaucoup de nom de rivières. On peut, en l'absence d'autres éléments, retenir cette hypothèse*.

Conclusion : l'hypothèse d'un hydronyme provenant de la racine *ar peut être mise en avant mais sans certitude.

LES PROPOSITIONS ORTHOGRAPHIQUES POUR L'IGN.

Arrêt (cours d'eau et hameau).

Orthographe de l'hydronyme en gascon.
Il faut à la fois respecter l'accentuation et respecter l'absence de T final dans la prononciation ['arré].

Proposition : **Eth Arre darrèr – Eth Arre davant**. -**Eth Arre.**

Orthographe de l'hydronyme en français.
Depuis plusieurs siècles, l'adjonction dans l'écriture française d'un T final a induit sa prononciation dans l'hydronyme en français. Il est donc impossible de l'enlever. Par contre, l'accent circonflexe parasite doit être supprimé.

Proposition : **L'Arret darré - L'Arret devant – L'Arret.**.

L'Arrézous.

Orthographe de l'hydronyme en gascon.
Il faut supprimer le s final parasite.

Proposition : **Eth Arreson.**
(selon la prononciation d'Ordizan et d'Antist).

Orthographe de l'hydronyme en français.

Proposition : **L'Arresou.**

L'Arrédou.

Orthographe de l'hydronyme en gascon.

Proposition **: Eth Arredon.**
(selon la prononciation de Poumarous).

Orthographe de l'hydronyme en français.

Proposition **: L'Arredou.**

NOTES SUR QUELQUES AUTRES HYDRONYMES DU SECTEUR.

1. ***L'Arranche*** */en gascon l'Arrancha [a'rrancho]. Ce ruisseau prend sa source à Coussan puis court sud/nord dans la vallée de l'Arros par Coussan, Goudon et Cabanac où il se jette dans l'Arros. Dans l'enquête Sacaze de Cabanac on a en français « La Rance » et en gascon « La Rancho ». Dans les cadastres napoléoniens, on a soit « L'Arrance » soit « le ruisseau de Larranche ».*
 On peut penser à un hydronyme de la famille des « Arrêt » : racine Arr + un suffixe -ancha ? A rapprocher du cours d'eau 64/40 « La Rance » ou « l'Arance » ?

2. ***L'Arrabère*** *(ruisseau de) ou Hount de Tarbes / en gascon Era Arrabèra o Hont de Tarba. Hydronyme inscrit dans le cadastre napoléonien de Oueilloux. Ce fossé fait limite entre Oueilloux et Luc à l'est de la D5 et se jette dans le Riou darré (Arriu darrèr) naissant. On peut penser que cet hydronyme appartient à la famille des « Arrêt » : « Arr. » féminisé en « Arra » qui prendrait alors le sens de fossé avec l'adjectif bère (bèth/bèra = grand en gascon). Ce serait le grand fossé.*

3. ***L'Arros / Arròs.***
 *Les spécialistes penchent plutôt pour un hydronyme composé du radical indo-européen *ROS *ROD commun pour désigner fleuves et rivières (Rhodanus…) et prononcé avec la phonétique gasconne c'est-à-dire avec, à l'initiale, le développement d'un a- prosthétique devant le R fort.*
 Cet hydronyme ne semble pas être en relation avec la famille « Arr- » .

4. ***L'Arriou darré*** *de la carte IGN qui coule entre Cieutat et Chelle-Spou est appelé :*

- *Dénomination à Chelle-Spou : L'Arriou darré (cadastre napoléonien et l'enquête Sacaze de Chelle-Spou). En gascon « **eth Arriu darrèr** »..*
- *Dénomination à Cieutat : Le Ruisseau de devant (cadastre 1812 de Cieutat) ou l'arriou daouant (enquête Sacaze de Cieutat. En gascon « **eth Arriu davant** ».*

5. ***Le Riou darré*** *de la carte IGN qui coule entre Oueilloux et Oléac Dessus est appelé :*

- *À Oueilloux : Le riou devant (cadastre napoléonien). En gascon « **eth Arriu davant** ».*
- *À Oléac dessus : Le riou darré (cadastre napoléonien). En gascon « **eth Arriu darrèr** ».*


Montignac Succ.
Frechet Succ.
Frechon Succ.
Larret derriere
Hourquet
Milon
Bru
Avizac
Ouelloux
le Couhi
Barbazan Dessus
Oleac dessus
Succ.
Larret
Lac
Pouyaroux
Mesan
Fatis
la Marque
Hutte Succ.
St Roch
Orlignac
Congue
Larret devant R.
Luquet
Paulle
St Exupere
Chelle dessus
Larrebon R.
Artig
Orignac
Cventat